

MOTION

Nous, membres élus du conseil d'administration du lycée technologique du LMB Felletin, dénonçons la faiblesse de la dotation globale horaire qui nous est attribuée pour la rentrée 2017. En effet, les pourparlers de l'année 2015 avec nos représentants de nos organismes de tutelle (Rectorat, Profession, Elus...) avaient fait apparaître lors d'une table ronde, la nécessité d'enrayer la baisse significative de nos effectifs. Nous rappelons que celle-ci est due essentiellement aux réformes successives de l'enseignement technologique et professionnel depuis 2009, ainsi qu'à la concurrence des nouveaux établissements de formation créés dernièrement dans les régions voisines (enseignement initial et apprentissage).

La réflexion avait abouti à l'ouverture de 2 FCIL (Formation Complémentaire d'Initiative Locale) et d'une classe préparatoire aux grandes écoles post BTS.

La DGH permet bien l'ouverture des FCIL prévues mais une grande partie de la formation se fera par l'intermédiaire d'un volant très important d'heures supplémentaires, ceci nous amène à douter de la pérennité de ces dispositifs de formation qui pourront être remis en question à chaque rentrée scolaire. En effet, ces formations nécessitent 33 heures-postes, le rectorat nous en accorde seulement 6 !

La classe préparatoire, demande prioritaire, ayant pourtant reçu dans un premier temps l'avis favorable du rectorat, n'a pas été confirmée... Cela est pour nous inacceptable, d'autant plus que nous avons déjà dans notre établissement, les compétences humaines et les moyens matériels nécessaires à cette formation !

Elle permettra également de légitimer le Campus des « Métiers et des Qualifications – Construction durable et éco-réhabilitation ».

Du point de vue de son financement, cela ne représente qu'à peine la moitié de l'horaire que nous avons perdue lors de la fermeture imposée du bac STI2D en 2016.

Cette ouverture nous est essentielle, car elle doit nous permettre de retrouver une partie du recrutement national qui nous fait défaut depuis quelques années, et de permettre d'amener nos étudiants sortant de BTS de poursuivre leurs études au LMB une année supplémentaire.

Le LMB est un établissement historique qui a connu et subi de nombreuses réformes et évolutions depuis sa création. Jusque-là, il a su s'adapter et innover pour répondre aux nouveaux défis qui lui ont été proposés grâce aux moyens qu'on a pu et su lui accorder pour réussir au mieux ces mutations imposées.

Abonder la DGH pour permettre l'ouverture de la classe préparatoire permettra au LMB de continuer à jouer son rôle important dans l'aménagement du territoire et de rester un pôle de formation attractif dans la région « Nouvelle Aquitaine ».

Les membres élus du conseil d'administration du lycée technologique du LMB Felletin